



---

## PROGRAMME CAP AEPE EN ALTERNANCE

---

Le CAP "Accompagnant éducatif petite enfance" est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance. Désormais, le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (AEPE) remplace le CAP Petite enfance.

C'est un **diplôme d'Etat** inscrit au **RNCP 38565** et délivré par le *Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse*.

Le CAP AEPE est destiné à **former des professionnels** de la petite enfance, dans **le respect des besoins de l'enfant** (de la naissance à 6 ans), de ses droits et de son individualité.

Depuis 2023, chez **Majordome Formation SAP**, nous accompagnons à la professionnalisation Petite enfance avec le diplôme **CAP AEPE de niveau 3**.

### Diplôme visé :

- Certificat d'Aptitude Professionnelle d'Accompagnant Educatif Petite Enfance (CAP AEPE)
- Diplôme de niveau 3 inscrit au RNCP, code fiche [RNCP38565](#)
- Date de publication de la fiche : 22-01-2024
- Délivré par le Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse
- La formation se compose de 8 blocs de compétences dont 1 bloc facultatif de langue vivante, déclinés en 3 Unités Professionnelles (UP) et 4 Unités Générales (UG). Ces compétences seront déclinées tout au long de la formation car elles sont le socle du métier d'Accompagnant Educatif Petite Enfance.
- Vous pouvez consulter le descriptif de la certification en cliquant sur le lien [Référentiel d'activité CAP AEPE](#)

### Objectifs pédagogiques

#### Les objectifs de votre formation CAP AEPE :

- ✓ Être capable de conduire des activités d'animation et d'éveil de l'enfant ;
- ✓ Être capable d'effectuer des soins du quotidien de l'enfant et d'assurer sa sécurité ;
- ✓ Être capable de réaliser des activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels ;
- ✓ Être capable de réaliser des activités d'aide pédagogique et des activités d'entretien des espaces de vie en école maternelle ;
- ✓ Être capable de participer à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique en établissements d'accueil ;
- ✓ Être capable d'établir une relation de travail avec le parent employeur, d'effectuer l'entretien du logement et d'élaborer des repas



## Profil des bénéficiaires

### Public visé

- Personne souhaitant devenir AEPE
  - Personne en reconversion professionnelle
  - Demandeur d'emploi
  - Professionnel souhaitant approfondir ses connaissances et obtenir un diplôme reconnu
- ✓ **NB : La formation est accessible à toute personne en situation de handicap.**

*Pour les personnes porteuses de Handicap (ou si vous pensez être en situation de Handicap), n'hésitez pas à contacter notre référent handicap via l'adresse mail : [handicap@majordomeformationsap.fr](mailto:handicap@majordomeformationsap.fr) pour un accompagnement adapté.*

[Voir site du SIEC](#)

### Prérequis

- Avoir au moins 16 ans
- Maîtrise du français : orale et écrit
- Se rendre disponible pour effectuer une formation en alternance
- Niveau de diplôme : Aucun niveau, CAP ou équivalent apprécié

## Tarif et Financement

**Tarif :** Sur devis

**Financement :** Possibilité de prise en charge de la formation par les dispositifs spécifiques

- OPCO sous réserve d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- CPF pour les blocs de compétences
- France Travail
- AGEFIPH
- La Mission Locale

En cas de prise en charge partielle, possibilité de payer en 4 fois sans frais

## Organisation de la formation

### ➤ Type de formation

Formation diplômante en Alternance : par Apprentissage ou Professionnalisation

### ➤ Mode de formation

En présentiel

### ➤ Durée de la formation

L'action de formation est de 500 heures répartie sur 10 mois.

## Majordome Formation SAP

13 rue Camille Desmoulins

92130 Issy-les-Moulineaux

Email : [contact@majordomeformationsap.fr](mailto:contact@majordomeformationsap.fr)

Tel : 01.58.04.24.18



### ➤ Rythme

- En Centre de formation Majordome Formation SAP : 2 jours / semaine
- En Entreprise : 3 jours / semaine et les après-midis, selon le planning communiqué par la structure

### ➤ Lieu d'accueil en Entreprise

- Collectif : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), jardin d'enfants, halte-garderie, école maternelle
- Individuel : à domicile, au domicile des parents/tuteurs légaux

## Contenu de la formation

La formation du CAP AEPE est composée de 2 types d'Unités d'enseignements :

### ➤ Unités Générales (UG)

- UG1 : Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique,
- UG2 : Mathématiques-sciences physiques et chimiques
- UG3 : Education physique et sportive
- UG4 : Prévention Santé Environnement (PSE)
- UG5 : Langue vivante étrangère (Unité facultative)

### ➤ Unités Professionnelles (UP)

- UP1 : Accompagner le développement du jeune enfant
- UP2 : Exercer son activité en accueil collectif
- UP3 : Exercer son activité en accueil individuel

## Accompagnement

Chez Majordome Formation SAP, la formation vous prépare à l'ensemble de ces enseignements :

### I. Présentation générale du CAP AEPE et Positionnement professionnel

- Information sur les structures d'accueil (en alternance)
- Savoir adopter une posture professionnelle
- Savoir-être, expression orale et communication

### II. Accompagnement et préparation aux épreuves d'Unités Générales (UG)\*

- UG1 Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique, Épreuve écrite - Durée : 2h. ; Épreuve orale - Durée : 25 min. ; Entretien - Durée : 15 min.
- UG2 Mathématiques-sciences physiques et chimiques Épreuve écrite - Durée : 2h.
- UG3 Education physique et sportive
- UG4 Prévention Santé Environnement (PSE) Épreuve écrite incluant les résultats obtenus au titre du SST - Durée : 1h.
- UG5 Langue vivante étrangère (Unité facultative)

## Majordome Formation SAP

13 rue Camille Desmoulins

92130 Issy-les-Moulineaux

Email : [contact@majordomeformationsap.fr](mailto:contact@majordomeformationsap.fr)

Tel : 01.58.04.24.18



\* L'ensemble des épreuves UG sont obligatoires sauf si vous êtes titulaire d'un CAP, un BAC ou un BEP, contactez le SIEC.

### III. Accompagnement et Préparation aux épreuves d'Unités Professionnelles (UP)

#### ➤ UP1 Accompagner le développement du jeune enfant

- Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages, dans son développement
- Apprendre les bases du corps humains
- Réaliser et connaître les activités d'éveil et les jeux
- Connaître les droits de l'enfants
- Les différents besoins et émotions chez l'enfants
- Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant
- Apprendre les matériels liés aux soins

Épreuve orale : présentations de 2 fiches (soin et activité) puis Entretien - Durée : 25 min.

#### ➤ UP2 Exercer son activité en accueil collectif

- Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en milieu collectif (organisation, rangement)
- Savoir coopérer avec l'ensemble des autres professionnels
- Communication avec l'enfant (favoriser le langage, relation sécurisante) et la famille
- Connaître les différents établissements liés à la petite enfance
- Savoir gérer un groupe et des locaux
- Épreuve écrite - Durée : 1h30

#### ➤ UP3 Exercer son activité en accueil individuel

- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- Elaborer des repas, allergies et intolérances, l'équilibre alimentaire
- Organisation de son action (gestion des stocks et planification)

Épreuve orale : Exposé puis Entretien - Durée : 25 min.

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil en salle dédiée
- Supports de formation
- Exposé théorique
- Démonstration théorique en vidéo projection et résumé de cours
- Quiz tout au long de la formation
- QCM d'évaluation
- Examens blancs : préparation aux épreuves écrites et orales UG et UP
- Mises en situation avec mise à disposition d'un plateau pédagogique avec le matériel de puériculture et d'hygiène

## Majordome Formation SAP

13 rue Camille Desmoulins

92130 Issy-les-Moulineaux

Email : [contact@majordomeformationsap.fr](mailto:contact@majordomeformationsap.fr)

Tel : 01.58.04.24.18



### Voie d'accès à la certification

- Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant
- Après un parcours de formation continue
- En contrat d'apprentissage
- En contrat de professionnalisation
- Par candidature individuelle

### Modalités d'acquisition du diplôme

- Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme.
- Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative.
- Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve.
- Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme.
- Ils reçoivent, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondant.
- **Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves.**
- **Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes**

### Au sortir de la formation CAP AEPE

Le titulaire du CAP "Accompagnant éducatif petite enfance" peut exercer son activité professionnelle :

- En établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, haltes-garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants ;
- En école maternelle ;
- En accueil collectif de mineurs (ACM) ;
- À son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) ;
- En maison d'assistants maternels (MAM) ;
- Au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne).

### Type d'emplois accessibles :

#### Ecole maternelle ou accueil collectif de mineurs :

- Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
- Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant

## Majordome Formation SAP

13 rue Camille Desmoulins

92130 Issy-les-Moulineaux

Email : [contact@majordomeformationsap.fr](mailto:contact@majordomeformationsap.fr)

Tel : 01.58.04.24.18



- Assistant éducatif petite enfance
- Adjoint/agent d'animation

### Etablissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans :

- Auxiliaire petite enfance
- Agent social
- Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
- Assistant éducatif petite enfance

### Domicile :

- Garde d'enfant à domicile
- Assistant maternel
- Employé à domicile
- Employé familial auprès d'enfant

### Passerelle :

- TP – ADVF (Assistant de vie aux familles)
- CPJEPS (Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) - Mention animateur d'activités et de vie quotidienne
- MC5 (Mention Complémentaire) – Aide à domicile
- CAPA (Certificat d'Aptitude Professionnel Agricole) – Services aux personnes et vente en espace rural

Le titulaire du CAP AEPE peut poursuivre sa formation en BAC PRO ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne).

### Les acquis de compétences professionnelles :

- Savoir recueillir des informations clés : les éléments du contexte et de la situation singulière de l'enfant et de sa famille
- Adopter une posture professionnelle en fonction du milieu de l'activité exercée, domicile ou collectif
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation du jeune enfant en s'adaptant aux contraintes de l'environnement (prévention des risques)
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de l'individualité de chaque enfant
- Réaliser les soins du quotidien et encourager l'enfant aux gestes autonomes
- Accompagner le jeune enfant dans ses expérimentations et ses apprentissages
- Appliquer des protocoles liés à la santé du jeune enfant
- Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant tout en l'ouvrant à son environnement

## Majordome Formation SAP

13 rue Camille Desmoulins

92130 Issy-les-Moulineaux

Email : [contact@majordomeformationsap.fr](mailto:contact@majordomeformationsap.fr)

Tel : 01.58.04.24.18



- 
- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés, famille, parent, tuteur, professionnels petite enfance, dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
  - Assurer une assistance pédagogique au personnel petite enfance ou d'enseignement (en école)
  - Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux
  - S'organiser, planifier, gérer son temps et ses priorités
  - Valoriser un accueil en privilégiant le confort psychique et physique du jeune enfant
  - Assurer l'entretien du logement et/ou des espaces réservés à l'enfant (en collectif, à domicile)
  - Confectionner des repas selon la réglementation diététique de l'enfant (de 0 à 6 ans) ou un régime spécifique, selon un protocole médical établi

Source : <https://www.servicessalapersonne.gouv.fr/accompagnant-educatif-petite-enfance-cap-aepe>